

Rapport

développement durable 2024



Amirat
Andon
Auribeau-sur-Siagne
Briançonnet
Cabris
Caille
Collongues
Escragnoles
Gars
Grasse
La Roquette-sur-Siagne
Le Mas
Le Tignet
Les Mujouts
Mouans-Sartoux
Pégomas
Peymeinade
Saint-Auban
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Saint-Vallier-de-Thiery
Séranon
Spéracèdes
Valderoure



Intro- duction

Cadre réglementaire :

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II, impose aux collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, à présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le cadre réglementaire précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable :

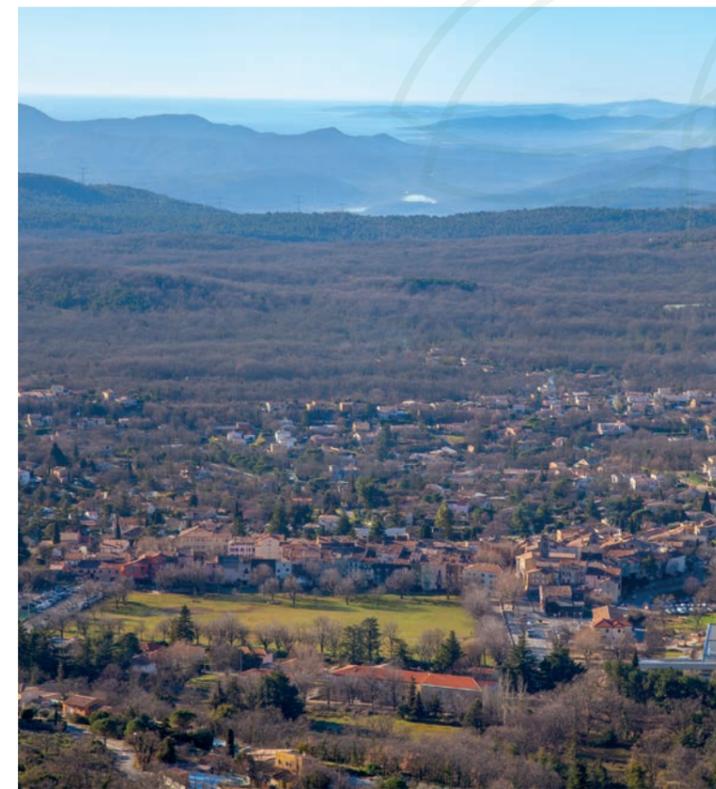
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Le décret d'application prévoit que ce bilan comporte en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes, qui peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.



La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

La CAPG, créée au 1^{er} janvier 2014, est issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts d'Azur (12 communes), de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (6 communes) et de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes). Elle a également repris une partie des activités des syndicats SILLAGES (transports) et SIVADES (déchets). Elle regroupe 23 communes et 102 366 habitants (INSEE 2021) sur un territoire de 489,86 km². La Communauté d'Agglomération exerce de plein droit, à la place des communes, 3 types de compétences : obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à la Loi et ses statuts.



↘ OBLIGATOIRES

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la politique de la ville,
- l'accueil des gens du voyage,
- la collecte et traitement des déchets et déchets assimilés,
- la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI),
- eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.

↘ OPTIONNELLES

- protection et mise en valeur de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie,
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- action sociale d'intérêt communautaire,
- création et gestion de maisons de services au public.

↘ FACULTATIVES

- actions en faveur de l'environnement,
- action de prévention des risques,
- action en faveur du numérique,
- politique culturelle,
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- soutien station de ski Audoubert,
- financement SDIS communes (ex CCMA),
- gestion de l'eau hors compétence GEMAPI.

Le Pays de Grasse & le Développement Durable

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a choisi de s'impliquer à l'échelle de son territoire, dans les défis mondiaux et de s'inscrire dans les stratégies européennes et nationales qui visent à réaliser un nouveau projet de société.

C'est pourquoi, elle s'est lancée dès 2006 (alors à l'époque Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) dans la mise en œuvre d'une Charte pour l'Environnement comportant 79 actions, puis en 2007 dans un Plan Local Énergie Environnement, afin de définir un cadre stratégique et de mettre en mouvement l'ensemble des services, les partenaires et les citoyens autour des objectifs du développement durable.

En parallèle, et dans la poursuite de ce qui était engagé, de nombreuses initiatives ont été prises pour répondre aux enjeux du développement durable, notamment la signature d'un Contrat de Transition Écologique (CTE) en 2019. Le présent document s'articule autour des 17 Objectifs de Développement Durable et met l'accent sur les actions mises en œuvre sur l'année 2023.

Le principe de Développement Durable

L'appréhension du concept de développement durable s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions : la préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...), la cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarités territoriales...) et le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes ou marchandises, répartition des richesses, responsabilité des organisations, économie verte...).

Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse à des questions transversales. Ainsi, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux a été rédigé par le gouvernement.



Les 17 objectifs de Développement Durable

En septembre 2015, les 193 Etats membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenaires. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. C'est ainsi un nouveau référentiel de mise en œuvre du développement durable au niveau international, national

et local. Il se décline en 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), eux-mêmes détaillés en 169 sous-objectifs, définissant ainsi de manière plus précise les cinq finalités du développement durable. Le présent rapport illustrera donc, en faisant référence aux 17 ODD, la contribution de la CAPG aux défis nationaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés puisque ces thématiques des ODD trouvent un écho dans les actions des collectivités locales françaises :

Contenu du rapport

Ce document a été rédigé en interne avec la collaboration des chefs de service et chargés de missions concernés, le développement durable étant largement transversal dans toutes les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération. Pour chacun des 17 Objectifs de Développement Durable qui sont par ailleurs explicités, les actions phares ou nouvelles de l'année 2024 sont détaillées, illustrées et chiffrées lorsque cela est possible. Les actions récurrentes sont quant à elles, plus synthétiquement évoquées. Une action peut contribuer à plusieurs ODD et il existe de nombreuses interactions entre elles, cependant nous avons pris le parti de ne retenir que l'ODD prédominant pour chaque action.

Sommaire

- 1** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde - **p8**
- 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et promouvoir l'agriculture durable - **p10**
- 3** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge - **p12**
- 4** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie - **p14**
- 5** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles - **p18**
- 6** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau - **p22**
- 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable - **p24**
- 8** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous - **p26**
- 9** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation - **p28**
- 10** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre - **p30**
- 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables - **p32**
- 12** Établir des modes de consommation et de production durables - **p36**
- 13** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions - **p40**
- 15** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité - **p42**
- 16** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous - **p46**
- 17** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser - **p47**





OBJECTIF/01

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

>> La pauvreté est le premier obstacle au développement et à une qualité de vie décente. C'est plus qu'un manque de revenus et de ressources. Ses manifestations se traduisent par plusieurs privatisations : accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement, mais aussi les phénomènes de discrimination et d'exclusion sociale, ainsi que l'exclusion du processus de décision. Cet objectif est directement lié à l'ODD 10, dont le but est de réduire les inégalités.



Focus 1

Justice sociale et Plan d'Alimentation territorial (PAT)

Le PAT a placé l'axe «Justice sociale» comme l'un de ses principaux enjeux. Pour ce faire, il soutient et accompagne les communes, les associations d'aide alimentaire et les porteurs de projets dans des actions de lutte contre la précarité alimentaire afin d'améliorer la qualité de l'approvisionnement des structures d'aide alimentaire et le développement de projets innovants de solidarité alimentaire, visant à garantir durablement l'accès à une alimentation saine, bio et locale pour tous.



Focus 2

Faciliter l'accès au logement et à l'hébergement



Afin de promouvoir un parcours résidentiel adapté tout en luttant contre la dégradation du parc dans les centres anciens, un nouveau socle pour la politique de gestion de la demande de logements sociaux et des attributions a été déployé : l'approbation de la convention intercommunale d'attributions, et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement et d'Information du Demandeur (PPGDID) afin d'allier transparence et équité dans la gestion et le traitement de la demande de logement social.

EN BREF



>> Les modalités de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement, permettent de garantir des places pour tous les enfants via une tarification en fonction du quotient familial.



>> Petite enfance : poursuite du principe de l'ouverture à tous avec un soutien, aide et suivi des familles, orientation vers des organismes compétents pour garantir l'accès des plus démunis à un logement adéquat, abordable et durable ainsi que des aides pour que ces familles aient une alimentation nécessaire.

>> Le service d'aide à domicile intervient prioritairement chez les bénéficiaires de l'aide sociale départementale (15 bénéficiaires). Une nouvelle tarification en fonction des revenus a été mise en place pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile.



>> Deux agents de convivialité accompagnent aux déplacements, en l'absence de services existants, accompagnent sur des actions de convivialité, cohésion sociale, animation et favorisent l'accès aux droits via les France Services.



Chiffres clés



PAT : 8 réunions d'accompagnement de projets.



Accueils de loisirs : 2 800 enfants accueillis sur notre territoire.



Portage de repas : 39% des bénéficiaires ont un tarif **dans les 2 premières tranches de tarification** (≤ 10 € par jour).



Petite enfance : sur 267 inscrits, **45 familles** ayant de faibles revenus **payent moins de 1€.**



Actions sociales : **130 personnes** accompagnées depuis la création des missions d'agents de convivialité. **284 personnes** ont été accueillies par l'EVS*i* sur l'action de médiation sociale.



OBJECTIF/02

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et promouvoir l'agriculture durable

>> L'objectif est d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable. Cet objectif tend à repenser la manière dont nous cultivons, partageons et consommons les aliments, afin de soutenir un développement centré sur les régions rurales et la protection de l'environnement.



Focus 1

Plan d'Alimentation Territorial (P.A.T.)

En mars 2024, après deux ans de coproduction, le Projet alimentaire Territorial du Pays de Grasse a été validé par l'Etat, de niveau 2 en action. Cette reconnaissance fait suite à l'adoption en septembre 2023, par la CAPG, d'une stratégie et d'un plan d'action qui ont été inscrits à son projet de territoire. Le Projet Alimentaire du Pays de Grasse regroupe les services de la CAPG, ses communes membres et ses partenaires, autour de 5 axes et près de 70 actions.



Focus 2

Dynamique autour du jardinage écologique



Un programme de formations « Jardinons ensemble » est proposé depuis maintenant 13 ans par le Pays de Grasse avec l'appui d'associations. Les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité locale sont ainsi mises en avant telles que l'initiation à l'apiculture, la conservation et la transformation des légumes, l'utilisation de l'eau au jardin ou bien la taille de l'olivier. Comme les 2 années précédentes, la démarche de formation au jardinage écologique s'est élargie aux

scolaires. Ces formations sont organisées dans les jardins partagés du territoire dont l'émergence est soutenue par la CAPG via une aide méthodologique et financière.

Une charte « Jardinons ensemble » est également signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage. Le nouveau jardin collectif « Les jeunes pousses » sur Briançonnet a été financé en 2024 à hauteur de 2000€.

Le jardin collectif « Senteurs sauvages » au Mas, financé l'année dernière, a été inauguré cette année.

EN BREF



>> Le portage de repas à domicile permet aux personnes en perte d'autonomie de recevoir un repas complet pour le midi et une collation pour le soir.



>> Dans le cadre de l'Appel à projet « Mieux manger pour tous », la CAPG a recruté une coordinatrice en charge d'identifier, d'accompagner et de consolider les actions en lien avec la lutte contre la précarité alimentaire.

>> A l'exception du petit déjeuner et du dîner, les établissements d'accueil du jeune enfant assurent les repas et les goûters. Ainsi, chaque enfant accueilli bénéficie d'une alimentation saine et équilibrée durant son accueil.



Chiffres clés



Soutiens financiers PAT

DREETS 100 %
ADEME 70%
DRAAF 70%



Jardinage écologique

Formation jardinons :

14 séances, 148 personnes sensibilisées.

Formations jardinons scolaires :

15 séances, 450 élèves sensibilisés.



Portage de repas à domicile

18 000 repas en 2024.



Lutte contre la précarité alimentaire

10 associations partenaires œuvrent dans l'aide alimentaire en points fixes ou en itinérance.



Alimentation dans les accueils d'enfants

25 975 repas enfants servis en 2024 avec une moyenne de 120 repas par jour.



OBJECTIF/03

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'objectif de développement durable n°3 vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme «un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».



Focus 1

La santé des tout petits

Afin de contribuer à la bonne santé et au bien-être des enfants accueillis au sein des structures, le service Petite Enfance s'est attaché les services d'un médecin référent santé et accueil inclusif, d'une psychologue et d'une chargée de coopération.

Accueil Inclusif :

- le médecin intervient dans chaque établissement en matière de santé, de prévention et de handicap,
- la psychologue intervient régulièrement dans les structures pour analyser les pratiques, accompagner et soutenir les équipes dans leur rôle d'accueil du jeune enfant, assurer un rôle d'observation et de prévention auprès des enfants,
- la chargée de coopération Accueil Inclusif assure la coordination des projets et du suivi de l'accueil des enfants ayant des difficultés ou en situation de handicap dans les différentes structures petite enfance.

Focus 2

L'égalité pour toutes et tous



Diverses actions ont eu lieu en 2024 dans le cadre du projet égalité homme-femme.

- Éradiquer les violences : présentation officielle le 16 octobre 2024 au Palais des Congrès de Grasse, du réseau VIF (Violences intrafamiliales) de concert avec la Direction des ressources humaines - Égalité femmes - hommes afin de proposer une offre élargie.

- L'exposition « Love & Respect » soutenue par la CAPG a été inaugurée à l'occasion de la « Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes » le 25 novembre 2024 à Grasse. L'exposition invite à poser un regard différent sur les violences subies par les femmes, révélant la dure réalité des situations, la question de la contrainte et la nécessité du consentement.

- Un spectacle pour sensibiliser aux violences et aux relations femmes - hommes proposé par Blanche Aurore Céleste et interprété par Perrine Sirjacobs le 25 novembre 2024 à l'espace culturel « Le Plongeur ».

- Durant la journée du 25 novembre 2024 se sont succédés, des jeunes collégiens et collégiennes accompagnés de leurs enseignant.es, des jeunes adultes issu.es de la Mission locale de Grasse pour participer aux ateliers immersifs animés par G-Addiction et l'association Max'Sens.



EN BREF

- >> Le service maintien à domicile accompagne les personnes âgées sur une partie du territoire.

- >> Le bien-être dans le logement et le maintien à domicile des séniors et des personnes en situation de perte d'autonomie, passe également par l'adaptation de leur logement. La CAPG, au travers de ses OPAH, accompagne et participe financièrement aux projets d'adaptation des logements.

- >> Le Conseil Local en Santé Mentale de Grasse (CLSM) espace de concertation et de coordination de proximité associe usagers, aidants et tous les acteurs locaux concernés, afin de définir des politiques et actions locales centrées sur la promotion et la prévention de la santé mentale.

- >> La CAPG anime sur son territoire le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), dispositif de coordination et de suivi pour l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes en difficulté ayant des besoins d'hébergement d'urgence ou de logement adapté.

Chiffres clés



Maintien à domicile

18 bénéficiaires de l'aide à domicile et **70 bénéficiaires** du portage de repas.



Adaptation des logements

50 logements améliorés.



Égalité pour toutes & tous

• 20 photos, & 20 slogans chocs, • 1 réseau de près de 70 acteur.trices des violences intrafamiliales mobilis.eés, • Près de 60 jeunes collégien.nes et jeunes adultes sensibilis.eés.



OBJECTIF/04

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cet objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation est présentée par l'ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable : elle permet de sortir de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'instaurer un climat de paix et de tolérance dans chaque société.



Focus 1

Réduction des déchets : Semaine de l'engagement étudiant



Premier engagement dans la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) des étudiants de Grasse Campus. À cette occasion, deux événements ont marqué la semaine. Tout d'abord, la mise en place de la première édition de l'opération de collecte et de sensibilisation « Vide ton dressing ! » : une réelle opportunité pour le Pays de Grasse, l'association locale Montagn'habits et l'éco-organisme agréé Refashion, de mettre en lumière les enjeux de la valorisation des textiles, tout en rappelant l'utilité du réseau de bornes de collecte réparti sur le territoire.

Les élèves ont été invités, du 16 au 24 novembre 2024, à rapporter les TLC (Textiles, Linges, Chaussures) collectés dans leurs foyers afin qu'ils puissent avoir une seconde vie dans des friperies ou en recyclage textile pour fabriquer

de nouveaux vêtements. Par ailleurs, une journée de sensibilisation des étudiants au développement durable a été organisée sur le campus en lien.

Focus 2

Eveil culturel et artistique



La sensibilisation dès le plus jeune âge aux pratiques culturelles et artistique, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

C'est pour cela que les EAJE et le RPE de la CAPG en étroite, collaboration avec le service culture, invite des artistes et les professionnels de la culture à intervenir dans les structures.

En parallèle, grâce au projet 100 % EAC en place sur notre territoire, une formation à destination des professionnels de la petite enfance est proposée. Ce projet est partagé avec les villes alentours (principalement Grasse et Mouans-Sartoux).

Des sessions de la formation EAC-Petite Enfance ont lieu à l'Espace d'art concret (Mouans-Sartoux), à la Médiathèque Charles Nègre (Grasse) et au Musée International de la Parfumerie (Grasse) sous forme de projets d'éveil artistique et culturel par le biais d'ateliers.

Focus 3

L'égalité pour tous

La CAPG met à disposition de ses personnels un fonds documentaire qui encourage l'égalité, la tolérance et l'empathie, aidant les enfants à se construire une vision du monde plus ouverte et respectueuse des différences.

La CAPG souhaite également proposer des environnements d'apprentissage plus inclusifs et égalitaires pour préparer les enfants à vivre et à travailler dans une société diversifiée et inclusive.

Durant la journée du 12 juin 2024 des jeux et des activités mixtes ont été proposés, agissant ainsi positivement sur le développement social, émotionnel et cognitif des enfants. En participant à ces activités mixtes, les enfants sont exposés à des rôles et des comportements qui transcendent les stéréotypes de genre traditionnels.



La sensibilisation des scolaires au développement durable



Plusieurs dispositifs permettent aux scolaires du territoire de mieux comprendre les enjeux du développement durable :

- Le dispositif « Watty à l'École » est une action éducative sur les économies d'énergie et d'eau proposée à 47 classes du CP au CM2 dans tout le territoire de la CAPG.
- Le dispositif scolaire « école de l'eau et de la biodiversité ».
- Le dispositif scolaire « les jeunes sentinelles de l'air ».
- Le dispositif scolaire « risque majeur inondation ».
- L'outil pédagogique « zones humides »
- L'animation sur « les gestes écocitoyens »
- L'animation « Ricochet » sur le cycle de l'eau
- L'escape game « inond'agir » pour les classes de CM2 au lycée, sur le risque inondation,
- L'outil pédagogique « INRUCHE », ruche interactive proposée aux classes de la maternelle au collège.

EN BREF



>> Dans le cadre de la Politique de la Ville et de la cohésion sociale sur le haut pays, il y a eu 10 actions menées toute l'année afin de soutenir le parcours éducatif des jeunes.

>> Un dispositif financé par la CAF 06 : le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Ce dispositif accompagne les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité des enfants et dans leur dialogue avec l'école.



>> Cap Animation est un parcours pour faire découvrir les métiers de l'animation dans tous les secteurs d'activités et répondre par là-même aux besoins d'emplois du territoire.



>> Depuis trois années, dans le cadre du label « 100% EAC », les huit accueils de loisirs et la direction des affaires culturelles sont engagés dans le développement de projet d'éveil culturel et artistique sous la forme de résidence d'artistes.

Chiffres clés



Fonds documentaire qui encourage l'égalité

- 40 ouvrages et jeux exempts de stéréotype.
- 11 thématiques qui bousculent les stéréotypes.
- 6 crèches du Pays de Grasse engagées.



Environnements d'apprentissage inclusifs

- 1 journée thématique.
- 90 agent.es sensibilisés et mobilisé.es.
- 140 jeunes sensibilisé.es.
- 7 ateliers & 5 activités sportives mixtes.
- 4 activités inclusives « memory ».
- 1 salon de lecture non généré.



Éducation aux enjeux du développement durable

5 816 élèves sensibilisés en 2024



Cap Animation

- 68 bénéficiaires reçus.
- 38 bénéficiaires intégrés.
- 16 contrats signés.
- 8 promesses d'embauche.



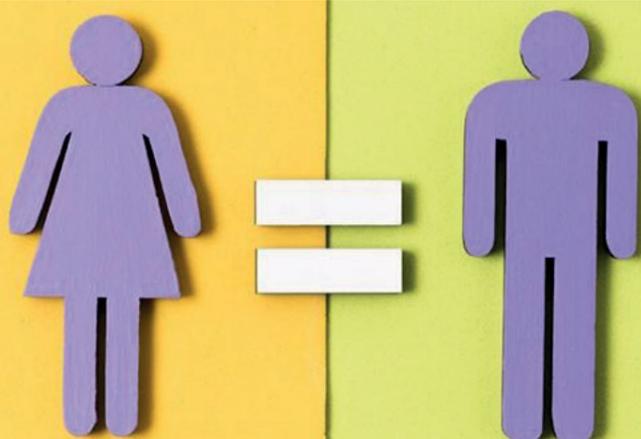
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
250 jeunes accueillis.



OBJECTIF/05

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cet objectif vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes. Bien que les inégalités entre les sexes se soient réduites ces dernières années en France, les femmes continuent de subir des discriminations et des violences. Les grandes lignes suivies par cet objectif sont celles de la garantie d'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à un travail de qualité et à une représentation politique.



Focus 1

XPLORE : dispositif dans le cadre de la Politique de la ville



XPLORE permet aux femmes de se découvrir par des autoréalisations, elles prennent leur place dans le groupe, qui devient un lieu de vie et d'épanouissement pour se penser autrement, se découvrir et se projeter vers l'emploi.

Il y a un avant et un après XPLORE dans la vie des femmes. Les grandes étapes :

- Alimentation du réseau partenarial pour la recherche de candidates potentielles.

- Phase de recrutement sous toutes les formes possibles (déambulations, petits déjeuners, pauses partenariales, rencontres individuelles, orientations SPE, informations collectives, entretien d'entrée).

- Accompagnement collectif et intensif (base 10 semaines), suivi individuel selon l'avancement des projets professionnels.

L'accompagnement individuel peut continuer après et notamment par une nouvelle place dans le groupe : les femmes deviennent tutrices pour les nouvelles recrues.

Focus 2

L'égalité filles-garçons

En 2024, poursuite des projets déjà inscrits et nouvelles actions en lien avec « une égalité pour tous ».

Chaque crèche a proposé son projet activités compensatoires, non stéréotypées :

- EAJE « Lou Galoupin » : Sensibilisation des parents à l'importance du choix de port de vêtements & accessoires favorisant la mobilité et la motricité des enfants.
- EAJE « Daudet » : Activité vélo/moto, alternativement filles/garçons et pratique mixte de l'activité.
- EAJE « L'Enfantoun » : Favoriser l'expression des émotions de l'enfant, l'égalité des filles & des garçons dans leurs émotions et leurs expressions.
- EAJE « La voie lactée » : Organisation du carnaval des animaux pour éviter les déguisements genrés.
- EAJE « L'étoile des pioupious » : Stimuler le langage durant les repas et les interactions enfants/adultes et enfants/enfants (filles - garçons).
- EAJE « La Poussinière » : Ecrire et conceptualiser les personnes d'une histoire en plusieurs scénettes en inversant les rôles communément attribués aux filles et aux garçons.

Le service petite enfance a également désigné une référente « égalité filles - garçons » qui a pu bénéficier d'une formation CNFPT « L'égalité filles - garçons en EAJE » et établi le plan d'action de la direction de la petite enfance 2024-2027 toutes et tous EGAUX.



Mars de l'égalité en Pays de Grasse



La CAPG s'est emparée du sujet depuis 2023. En 2024, s'est tenue la 2ème édition du Mars de l'égalité.

La CAPG et ses partenaires ont fait le choix de promouvoir la mixité des métiers dès le collège. À travers de nombreuses interventions animées par la Scoop Alter Egaux, le dialogue est ouvert et vise notamment à :

- Briser les stéréotypes liés au genre : Cela aide à déconstruire les idées reçues sur les

métiers dits « masculins » ou « féminins », encourageant les élèves à envisager toutes les carrières sans se limiter à des rôles traditionnels.

- Élargir les horizons des jeunes collégien.nes : Les élèves découvrent une plus grande variété de parcours professionnels, ce qui peut les inspirer à explorer des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé.

- Favoriser l'égalité des chances de tous.tes : En exposant à tous les élèves un large éventail de métiers, nous les encourageons à choisir des professions en fonction de leurs intérêts et talents, plutôt qu'en fonction de leur genre.

Durant le mois de mars 2024, les interventions se sont succédées dans les collèges du territoire du Pays de Grasse. Toutes les classes de 4ème sont concernées.

EN BREF

>> Un projet transversal entre les directions Culture, Jeunesse et Egalité Femmes/Hommes a été mis en place à destination des animateurs des ALSH de la CAPG. Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été organisés afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, de lutter contre ces inégalités dans tous les domaines de la société et de sensibiliser sur les stéréotypes de genre et en encourageant la mixité à travers la lecture, l'Histoire et les arts.

>> Afin de développer l'égalité et la mixité au sein de nos accueils scolaires, formation de nos animateurs sur cette thématique. De plus, lors des inscriptions à nos séjours, nous sommes attentifs à la parité.

>> A l'occasion de la « Journée internationale des droits des femmes » le 8 mars 2024, la CAPG a soutenu la création d'une œuvre originale par l'artiste slameur MESKO. Une œuvre présentée durant la soirée de clôture du Mars de l'égalité sous le chapiteau de Piste d'Azur.

>> Portraits de femmes inspirantes : la CAPG sait pouvoir compter sur les dirigeantes, les cheffes d'entreprise ou de start-up, les créatrices, les artistes, les influenceuses, les entrepreneures engagées pour l'égalité en Pays de Grasse.

>> Le 1^{er} Juin 2024, sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey, organisation de la Journée Intercommunale des Conseils Citoyen.nes Municipaux. « Cultivons l'arbre de l'égalité et de l'inclusion en Pays de Grasse », fresque créative et participative proposée aux enfants, où plus de 60 idées de projets et d'actions ont été proposées.

>> La CAPG a proposé, au mois d'octobre, un livret de sensibilisation à l'ensemble des agent.es en situation d'encadrement, aux élu.es et aux communes membres. Cette production est issue du travail d'une équipe de manager sensibilisé aux enjeux d'un recrutement inclusif.

Chiffres clés



Dispositif XPLORE

Une vingtaine de femmes des Quartiers Politique de la Ville accompagnées.



Projet pour les animateurs des ALSH de la CAPG

- 6 ateliers pour 84 participants.
- 1 journée intercommunale de la mixité avec 10 activités proposées.
 - 113 enfants de 5 à 8 ans, 19 animateurs, 2 coordinatrices et 1 médiateur culturel.



Formation des animateurs à l'égalité et la mixité

- 120 animateurs à former.
- 2 800 enfants sensibilisés



Recrutement inclusif

- 9 livrets thématiques « Flash action Égalité pour toutes et tous » en 2024.
- 1 tirage à 200 exemplaires soit 1 800 livrets.
- 1 téléchargement possible via le site Internet de la CAPG.



Mars de l'Egalité

- 1 100 collégien.nes sensibilisés.
 - 7 collèges partenaires.
 - 37 classes concernées.
- 3 réseaux fortement engagés What06, Femmes chefs d'entreprises et Nouu'Elles.
 - Plus de 60 bénévoles intervenant.es



Femmes inspirantes

- 17 portraits.
- 17 sujets suggérées pour améliorer l'égalité professionnelle en Pays de Grasse.
- 40% des entreprises créées en 2024 sont à l'initiative de femmes.



Fresque créative

- 60 idées & projets proposés par les enfants.
- 20 agent.es CAPG mobilisé.es.
 - 80 jeunes participant.es.
- 7 conseils citoyen.nes engagés dans la démarche.
 - 7 communes partenaires.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Pouvoir accéder à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit humain. Malgré cela, les chiffres de l'ONU montrent que 2,4 milliards de personnes sont privées des services de base comme les latrines et que 1,8 milliard consomment de l'eau contaminée. Un problème auquel il faut ajouter le manque d'eau qui touche 40 % de la population et qui risque de s'accroître, ainsi que la pollution des cours d'eaux par les activités humaines. Qualité et viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, accessibilité à des sanitaires de l'autre sont ainsi les deux grands enjeux de cet ODD.



Focus 1

Source de la Foux : projet d'une Unité de traitement de l'eau



La source de la Foux a la particularité d'émerger en plein cœur de la cité. Toutefois, son potentiel peut être optimisé, car c'est une ressource sensible aux variations de turbidité.

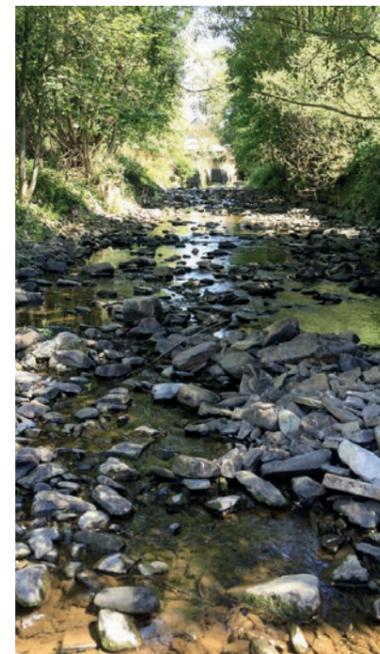
Des investigations hydrogéologiques réalisées au cours de l'année 2021, ont mis en évidence que la capacité de cette ressource peut atteindre jusqu'à 438 m³/h soit 4 à 5 fois plus que le volume moyen prélevé jusqu'alors. La construction de l'Unité de traitement de l'eau de la Foux répond à deux objectifs principaux :

- Garantir une eau répondant à l'ensemble des exigences sanitaires à travers une filière de traitement complète et adaptée afin de se prémunir de tout type de pollution industrielle ou naturelle,
- Optimiser pleinement cette ressource propre et ainsi réduire les achats d'eau extérieurs et diminuer les prélèvements sur les milieux naturels sensibles (Loup), dans un contexte de sécheresse intense.

Le projet consiste à créer une Unité de traitement de l'eau au niveau du square de la Foux par filtration et désinfection aux UV, tout en recréant un aménagement public paysager en surface, pour sécuriser les liaisons piétonnes entre le parking de la Foux, le futur Hôtel des Parfums et le centre-historique de Grasse.

Focus 2

La gestion intégrée de l'eau



La communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a été lauréate cette année de la 3^{ème} édition de l'appel à manifestation d'intérêt « Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ».

L'enjeu est une prise en compte suffisante des différentes dimensions de l'eau au démarrage de tout projet. Une équipe projet transverse, représentant différents services de la CAPG (aménagement, planification, voirie, urbanisme, transition écologique, eau, développement durable), bénéficie ainsi d'un accompagnement collectif de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de ses partenaires.

Les sujets traités autour de témoignages, retours d'expériences, ateliers, sont les milieux aquatiques, les ressources en eau, les pollutions, les eaux de pluie et l'aménagement, les documents d'urbanisme, la participation citoyenne.

EN BREF

>> Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, chaque mètre cube d'eau nécessaire au fonctionnement de la piscine restructurée sera récupéré, recyclé, réutilisé (jusqu'à 3 usages avant rejet).



>> Suite au diagnostic mené par le SMIAGE Maralpin, les services de la CAPG ont pu affiner leur connaissance du fonctionnement et du coût de l'eau utilisée par les agriculteurs, principalement pour leur irrigation. Dans un premier temps, une quasi-harmonisation du prix de l'eau potable agricole est désormais en place sur l'ensemble du territoire de la CAPG.

Chiffres clés



Source de la Foux
Economie d'eau de l'ordre de 27,5% pour une offre globalement trois fois supérieure à l'offre actuelle.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable. « L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. »



Focus 1

Économies à la piscine Harjès

Dans le cadre du Marche Global de Performance Energétique avec Véolia Energie, la CAPG a doté la piscine Harjès d'un système connecté permettant de réduire les consommations de gaz et les besoins en eau.

L'échangeur Axone capte les calories des eaux chaudes (29°C) de renouvellement (30 litres/jour/baigneur soit 1 700 000 litres d'eau chaque année à Harjès) ce qui permet de préchauffer les eaux neuves. L'eau évacuée est récupérée dans une bûche de 15m³ et sera utilisée pour le lavage hebdomadaire des filtres.

Ce système est testé sur la piscine Harjès et pourra être déplacé et installé sur le futur projet de la piscine Altitude 500.



Focus 2

Dispositifs d'amélioration du parc privé



La CAPG mobilise des moyens importants pour accentuer la rénovation énergétique des logements. Grâce aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qu'elle pilote, elle met à disposition gratuitement un accompagnement technique et financier pour rénover les logements et immeubles.

La rénovation énergétique en est un axe fort de notre agglomération. Afin d'élargir la cible des propriétaires éligibles, la CAPG a conventionné avec le Département 06 pour la mise en œuvre du service d'accompagnement à la rénovation énergétique sur son territoire.

EN BREF

>> Dans un contexte de tension énergétique fort, le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 s'appuie sur plus de 80% d'énergie renouvelable pour sa production de chaleur : plus de 500m² de panneaux hybrides produisent de l'eau chaude et de l'électricité, associés à une chaudière biomasse bois.



Chiffres clés



Rénovation énergétique des logements

- 25 dossiers de rénovation énergétique financés.
- 221 audits du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).



Restructuration de la piscine Altitude 500
83% d'énergie renouvelable produits pour les besoins en chaleur



OBJECTIF/08

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

La société dans son ensemble bénéficie du fait que plus de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. L'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés essentiels à la réalisation d'une mondialisation juste et à la réduction de la pauvreté. En outre, si rien n'est fait, le chômage peut mener à l'instabilité et perturber la paix.



Focus 1

Objectif Mixité - Table ronde « Forces et impacts des binômes de direction mixte »



Témoins, expert.es ont participé à la soirée du 25 juin 2024 et ont affirmé à quel point la mixité impacte la qualité des relations humaines et la capacité des organisations à s'adapter aux besoins des client.es. En 2024, 40% des entreprises ont été créées par des femmes, c'est dire la contribution significative qu'elles apportent à l'économie et plus largement à la société. Les réseaux de femmes cheffes d'entreprises permettent de renforcer la visibilité des femmes dans les affaires, d'accompagner la prise de responsabilités des femmes cheffes d'entreprises et plus largement contribuent à réduire les inégalités et à encourager une culture d'inclusion.

Les entreprises mixtes, c'est-à-dire celles qui favorisent la diversité de genre, ont généralement un facteur de croissance plus élevé par rapport aux entreprises non mixtes. Cette mixité a un impact positif sur la performance financière et l'attractivité des entreprises. Cette rencontre a été l'occasion d'entendre à quel point la mixité est une force et la diversité une nécessité pour les entreprises.

EN BREF



>> Depuis janvier 2023, le service Jeunesse a réorganisé le temps de travail des animateurs en supprimant les horaires entrecoupés des plannings des agents, privilégiant ainsi les équipes du matin et les équipes de l'après-midi.



>> Désormais, grâce au PAT, une agence foncière agricole a été créé. Celle-ci regroupe tous les partenaires du PAT susceptibles d'apporter leur contribution non seulement à la protection du foncier mais également à l'installation, la transmission, le soutien de micro-filières.

>> Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi -PLIE effectue un accompagnement personnalisé et global, sur la durée, pour des adultes de plus de 26 ans, en difficultés d'insertion professionnelle et sociale.



>> Le 6 nov. 2024, la convention entre l'association Femme Cheffes d'Entreprises et la CAPG a été reconduite pour deux années avec la volonté développer notamment des projets visant à sensibiliser aux enjeux et défis que les femmes ont à surmonter dans la sphère professionnelle.



Chiffres clés



Table ronde « Mixité »

- 9 expert.es témoins.
- 5 partenaires engagés.
- 60 participant.es.
- 1 fresque géante réalisée.
- 1 charte « Objectif M » signée par la CAPG.



Temps de travail des animateurs

- 120 animateurs/directeurs d'ACM avec en septembre 2022, 33 contrats à pourvoir, janvier 2025 : 1 contrat à pourvoir !



Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- 500 personnes accompagnées par an et un taux de retour à l'emploi de 54%.



Convention Femme Cheffes d'Entreprises /CAPG

- 1 partenariat très actif.
- 6 partenaires impliqués.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La croissance économique, le développement social et la lutte contre les changements climatiques dépendent fortement des investissements dans les infrastructures, le développement industriel durable et le progrès technologique. »



Focus 1

Revus de projets : développement industrie et transition écologique

Dans le cadre du programme Territoires d'Industrie, une journée d'échanges a réuni entreprises et partenaires afin de faire le point sur les projets en cours et d'explorer les opportunités de financement, notamment via le Fonds Vert.

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire a effectué une visite au sein de la société GROUPE ARTHES dans le parc d'activités des Bois de Grasse.

Une table ronde a également permis de mener des échanges très constructifs autour des enjeux de l'innovation et du développement durable.

Focus 2

Accompagnement des partenaires économiques et communication sur leurs actions

L'objectif est d'offrir à nos partenaires la possibilité de valoriser un dispositif ou une mesure à travers notre newsletter, une publication sur notre page LinkedIn, un mail d'information ou encore un atelier éco en présentiel réunissant le partenaire et les entreprises du territoire. Par la suite, notre service joue un rôle de facilitateur en accompagnant l'entreprise dans la mise en œuvre de son projet.

Les thématiques balayées :

- Énergies : Sensibilisation des entreprises au dispositif CAP'THER. Ce dispositif bénéficie d'un fonds et d'une ingénierie concernant les filières géothermie, solaire thermique, bois énergie, chaleur de récupération issue de process industriels ainsi que des réseaux de chaleur mobilisant ces énergies. Accompagnement des entreprises

à leur transformation vers l'Industrie du Futur avec programme Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone. Ce dispositif accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur transformation vers une Industrie du Futur durable.

- Déchets : Participation au programme « Ressorce visant à encourager la mutualisation des déchets entre entreprises, ainsi que l'accompagnement dans mise en œuvre de la convention « Valorisation des déchets de l'industrie de la parfumerie par méthanisation et injection de biométhane dans les réseaux de gaz ».

- Eaux : Engager les industriels vers la réutilisation des eaux usées traitées afin de lutter contre la raréfaction de l'eau et s'engager vers le développement de procédés technologiquement et économiquement fiables pour le traitement et le recyclage de l'eau. Accompagner la sobriété en eau des activités économiques via un accompagnement spécifique autour de ces démarches.



EN BREF

>> Accompagnement de startup dans le domaine de l'agroécologie.

>> Organisation tout au long de l'année d'ateliers afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux du développement durable.

En 2024, les thèmes proposés étaient les suivants :

- Biodéchets,
- Risques majeurs en zone industrielle,
- Décryptage du marché de l'énergie,
- Fresque de l'Eau,
- Sécurité industrielle.

>> Information des entreprises à travers nos différents canaux de communication, notamment nos newsletters et page LinkedIn, pour notamment mettre en avant les initiatives des entreprises en matière de développement durable et partager les dispositifs d'aides à la transition.

>> Organisation le 14 mai 2024 d'une matinée dédiée aux entreprises du Pays de Grasse, axée sur la transition. Des ateliers techniques, animés par nos partenaires, ont été proposés pour permettre à chaque participant de personnaliser son parcours en fonction de ses besoins et projets.

Chiffres clés



Soutien aux start-up
4 entreprises accompagnées.



Matinée transition
• 90 participants
• 15 ateliers



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les inégalités fondées sur les revenus, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les inégalités de chance persistent à travers le monde, dans les pays et d'un pays à l'autre. Les inégalités constituent une menace pour le développement économique et social, sont préjudiciables à la réduction de la pauvreté et sapent le sentiment l'accomplissement et l'estime de soi des individus. Une telle situation risque à son tour de favoriser le crime, les maladies et la dégradation de l'environnement. »



Focus 1

Précarité alimentaire et PAT

Lancement du diagnostic des publics en précarité alimentaire. L'étude cherche à identifier les populations vulnérables sur le territoire et à analyser leurs besoins pour accéder à une alimentation saine et durable. L'objectif est de lutter contre les inégalités d'accès à l'alimentation et de mettre en place des solutions de solidarité alimentaire, garantissant à tous l'accès à une alimentation de qualité avec des produits bio et locaux.



EN BREF



>> Le 16^{ème} Forum des services au public et aux associations portait sur « l'accès aux droits et le Numérique ». Cette année l'opération visait à réduire les inégalités d'accès aux droits et au numérique dans le Haut Pays Grassois grâce à des rendez-vous ponctuels avec nos partenaires publics. Découverte en avant-première du santé bus.

>> La CAPG s'engage chaque année pour améliorer concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes. En sa qualité d'employeur public, elle veille à proposer une offre de service plus inclusive aux habitant.es du territoire. En 2024, les élu.es communautaire ont adopté le 5^{ème} plan d'actions Égalité pour toutes et tous 2024 - 2026.



>> La coordinatrice référente handicap a travaillé avec toutes les structures petite enfance où elle rencontre les familles déposant des dossiers ayant un enfant en situation de handicap.



Chiffres clés



Précarité alimentaire et PAT

Près de **45 partenaires** ont contribué au lancement du diagnostic.



Forum des services au public

250 visiteurs, 70 partenaires.



Handicap

Accueil de 2 enfants porteurs d'un handicap sur la crèche de Saint Cézaire-sur-Siagne.



OBJECTIF/11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

La moitié de l'humanité — 3,5 milliards de personnes — vit aujourd'hui dans des villes et ce nombre continuera d'augmenter. Étant donné qu'à l'avenir une grande partie de la population mondiale vivra en zone urbaine, les solutions à certains des principaux défis de l'être humain — la pauvreté, les changements climatiques, les soins de santé, l'éducation — doivent être trouvées dans la vie urbaine. »



Focus 1

La Maison de la Mobilité du Pays de Grasse



La Maison de la Mobilité du Pays de Grasse, inaugurée en février 2024, est un guichet unique pour une mobilité facilitée. Ce lieu d'accueil du public s'impose comme un acteur incontournable pour encourager et simplifier les déplacements. Ce guichet unique regroupe une palette de services dédiés aux usagers, qu'ils privilégient le train, le bus ou les modes de transport alternatifs.

La Maison de la Mobilité met à disposition des informations claires et des solutions pour faciliter vos trajets. Que vous soyez usager régulier des transports en commun ou simplement curieux de découvrir des alternatives à la voiture, ce lieu vous accompagne dans toutes vos démarches

Focus 2

Le jardin de pluie de la gare de Grasse



Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) «quartiers Gare» lancé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la CAPG a lancé une démarche de réflexion aménagement / déplacements concernant le quartier de la gare de Grasse.

Ainsi, le parking actuel de la gare, propriété de SNCF « Gare & Connexions », a été identifié comme site prioritaire afin d'amorcer la restructuration du quartier en permettant notamment d'optimiser la gestion des eaux pluviales sur ce site fortement impacté par le ruissellement urbain, de désartificialiser le site en créant un îlot de fraîcheur urbain et d'améliorer la qualité environnementale et urbaine pour les habitants du quartier.

La requalification de cette emprise doit ainsi permettre d'améliorer la qualité paysagère et le fonctionnement des espaces publics situés à proximité immédiate de la gare ferroviaire en connexion directe avec son environnement urbain et le Pôle Intermodal de Grasse. La concertation publique menée au mois d'octobre 2024 a permis notamment de sensibiliser la population locale aux enjeux des îlots de chaleur urbain et le climat, les continuités écologiques, le cycle de l'eau, la qualité urbaine et aborder la problématique de la suppression des stationnements aériens du parking de la gare et les modalités de report sur le parc de stationnements du pôle intermodal situé à 50m.

Focus 3

Entretien de la végétation des cours d'eau

Chaque année, le SMIAGE* à qui la CAPG a transféré la compétence GEMAPI** entretient les berges des cours d'eau du territoire pour lesquels il a une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) via un programme d'intervention annuel et des interventions ponctuelles. Les objectifs sont :

- Entretien des ripisylves de manière à prévenir le risque de formation d'embâcles au niveau des obstacles hydrauliques,
- En intégrant les enjeux biodiversité/milieus,
- Lutter contre les espèces invasives / restaurer les ripisylves,
- Mettre en place une gestion planifiée et cohérente à l'échelle des cours d'eau.



En 2024, le coût de l'entretien a été de 707 800 €HT pour 65 km dont :

- Entretien annuel des secteurs à enjeux : 524 000 €HT
 - Lutte contre les espèces envahissantes (cannes, jussie) : 146 000 €HT
- Soit 12 tonnes de matières sèches incinérées

3 bassins de rétention ont également été entretenus : Perdigon à Grasse, Bléjarde à Peymeinade et salle polyvalente à la Roquette-s/Siagne, pour un coût total de 50 400€HT et l'évacuation de 28 000 m² de végétaux.

Focus 3

Le programme 2020-2030 NPNRU du Pays de Grasse-Grasse Centre ancien



Il participe à la mutation de la vision stratégique du centre historique, avec le campus universitaire et l'amélioration du cadre de vie, comme fils rouges du projet. Les forces et les moyens se concentrent autour des projets structurants du PNRU (médiathèque, Martelly), la requalification des entrées de ville par des opérations d'aménagement ambitieuses (Martelly, Pontet-La Roque).

Ce programme prévoit également la restructuration durable de 4 îlots dégradés tout en apportant une diversification de l'habitat et d'usage et renforce la dynamique commerciale dans une approche globale du centre historique.

EN BREF

>> Dans le cadre de la résidence « Terre de Cirque » des temps de rencontres entre les artistes circassiens et les habitants ont été organisés sous forme de déambulation dans les rues, ateliers d'initiation sur la place publique. Ce projet contribue à renforcer le tissu social en proposant des activités culturelles accessibles à tous.

>> Cette année, pour la première fois, la CAPG, dans le cadre de son PAT, a ouvert des appels à projets aux Communes et aux partenaires pour leur permettre d'augmenter leur impact sur le territoire.

>> Aération des crèches au maximum au quotidien et installation d'un boîtier qualité de l'air dans chaque pièce. Favoriser la vie en extérieure en mettant les enfants le plus possible dehors (jeux, repas, etc.)

>> 4 ateliers encadrés par un murailleur professionnel sur la préservation des murs en pierres sèches ont tous eu lieu sur le jardin partagé « Les Restos du Cœur » de Peymeinade.

>> Le 18 septembre 2024, la CAPG a organisé la 1ère édition « Climat ! Chaud devant » au Palais des Congrès à Grasse. L'objectif de cet événement annuel est de réunir les acteurs économiques et citoyens du territoire afin d'échanger sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et sur les bonnes pratiques existantes.

Chiffres clés



Maison de la Mobilité
7 mois de travaux
et 446 646 euros TTC



Projet du Jardin de Pluie
1500m² désartificialisés
et végétalisés
(soit 50% de la surface du projet).
Coût de l'opération :
2 millions d'euros.



Programme NPNRU
Un investissement de 37 M€
porté par la Ville, la CAPG,
les bailleurs sociaux et la SPL
avec 12M€ de subvention.



Projet Terre de cirque
Près de 200 personnes touchées
(enfants, jeunes, adultes).



Appels à projet PAT
20 projets récompensés en
2024 pour leur engagement
à soutenir une alimentation
saine, durable et locale sur le
territoire de la CAPG.



Ateliers restauration restanques
35 personnes sensibilisées
sur cette méthode de
restauration ancestrale.

Établir des modes de consommation et de production durables

Les vingt prochaines années annoncent l'entrée dans la classe moyenne de bon nombre de personnes à travers le monde, augmentant ainsi la pression déjà forte sur les ressources naturelles. Pour éviter de trop ponctionner la planète, il importe de modifier nos comportements de production ou de consommation. « Faire plus et mieux avec moins », pour reprendre la formule extraite de l'intitulé de l'ODD par l'ONU, est ainsi l'enjeu principal de cet ODD.



Focus 1
Développer la mobilité douce

• Installation de stations de VAE en libre-service Solexyclettes : Depuis l'été 2024, la CAPG propose un système de location courte durée de VAE en libre-service, de la marque Solex, qui s'appuie sur l'implantation de stations de recharge réparties sur 3 communes de son territoire. 6 stations Solexyclettes (40 VAE) sont d'ores et déjà implantées sur notre territoire : Gare SNCF de Grasse, Cours Honoré Cresp, Moulin de Brun, Plan de Grasse, Mouans-Sartoux Centre, Peymeinade Centenaire.

• La location de vélos à assistance électrique (VAE) La Bicyclette : désormais avec 100 VAE disponibles à la location, sous forme d'abonnement mensuel, ce service s'adapte bientôt aux besoins des usagers avec une nouvelle formule hebdomadaire.



Développer la mobilité durable

• Déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : le service WiiiZ, représente plus de 350 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'Ouest des Alpes-Maritimes, et l'Est Var dont 82 bornes sur le territoire de la CAPG. 10 nouvelles bornes ont encore été installées cette année. De plus, le Schéma Directeur d'Implantation de Recharge pour les Véhicules Electriques (SDIRVE), arrêté le 12 décembre 2024 prévoit un doublement du nombre de bornes de recharge, d'ici 2028.

• Application de covoiturage « BlablaCar Daily » : le Pays de Grasse poursuit son aide aux covoitureurs (150 000€ en 2025) grâce à l'intégration de Klaxit au sein de Blablacar. Cette initiative favorise non seulement une réduction des coûts, mais aussi une diminution de l'impact environnemental.

• Réseau de transports Sillages : après une 1ère année difficile dans la reprise du réseau par notre délégataire Moventis, l'année 2024 est marquée par une meilleure fiabilité du réseau urbain et scolaire.



Focus 3
Sensibilisation au compostage

• Compostage individuel et lombricompostage : Sensibilisation au compostage des déchets verts avec distribution à l'appui de composteurs. L'opération a pour objectif de limiter les apports de biodéchets dans les ordures ménagères. Dans le même ordre d'idée, des lombricomposteurs sont proposés à des foyers n'ayant pas de jardin. Cette opération est menée en partenariat avec l'association « Les Jardins du Loup ».

• Compostage collectif : Afin de permettre aux personnes d'un même quartier, Zone industrielle ou d'un même établissement de valoriser leurs déchets alimentaires, 3 sites de compostage collectif ont été mis en place. L'action a consisté à identifier et aménager un terrain adéquat, trouver et former des référents et familles volontaires, et assurer le suivi du projet.





>> Dotations massives de composteurs organisées sur des journées de distributions pour répondre à la loi AGEC. Les administrés doivent s'inscrire sur des journées identifiées par le service des ambassadeurs du tri afin de pouvoir récupérer leur composteur individuel en kit.



>> Un site de compostage collectif a été installé sur Peymeinade impliquant 10 familles. Deux sites de compostage collectif ont été installés sur la commune de Le Mas.



>> Sensibilisation de 1000 enfants aux déchets alimentaires et à la découverte du lombricompostage dans 10 écoles du secteur basse vallée de la Siagne.

>> Dans le cadre de son PAT, la CAPG a obtenu en 2024 une aide de l'ADEME pour ouvrir un poste de chargée de mission restauration collective durable et sensibilisation à l'alimentation durable afin d'accompagner toutes les cantines du territoire vers le 100% bio, local et durable et d'accompagner les habitants dans l'adoption d'un régime alimentaire durable.

>> Dans le cadre du mois de l'ESS, à Valderoure, le 23 novembre, visite de la ferme Maillard et échanges autour des principes et des modalités d'organisations des AMAP comme une réponse en proximité pour mieux manger et soutenir le développement de l'agriculture locale.



>> Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire, 5 journées d'animation ont été organisées pour les établissements scolaires inscrits dans cette démarche des communes de Peymeinade, le Tignet, Auribeau sur Siagne, La Roquette sur Siagne, Pégomas avec le mini bus « science tour » par l'association « les petits débrouillards », expériences scientifiques sur la thématique du gaspillage alimentaire, conservation des aliments, compostage.



>> Le service petite enfance vieille à adopter une gestion éco-responsable de son activité : éteindre les lumières, commander les repas au plus juste, limiter les matériaux à usage unique, contrôle des températures des pièces par la mise en place de thermomètres dans chaque pièce de la structure ou encore la mise en place de composteurs.

Chiffres clés



Réseau de transports Sillages

la fréquentation du réseau est en forte progression :
+ 226% par rapport à 2023
et + 54% par rapport à 2019
 correspondant à la meilleure année.



Compostage collectif

- Distribution lombricomposteurs : 3 sessions.
- 28 personnes sensibilisées.



Dotations en composteurs individuels

2155 composteurs distribués sur 24 sessions.



Science tour

Environ 500 élèves sensibilisés sur cette thématique.



Visite de la ferme Maillard

Une trentaine de personnes mobilisées.



OBJECTIF/13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les activités humaines ont atteint une telle ampleur qu'elles affectent durablement le climat, dont l'évolution conditionne des phénomènes climatiques problématiques (montée du niveau des mers par exemple) contre lesquels il s'agit de lutter en amont et de se prémunir en aval. Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et prévenir les impacts naturels engendrés par le réchauffement climatique sont ainsi les deux enjeux clés de cet ODD.



Focus 1 Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029



Ce plan fixe les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour le territoire du Pays de Grasse à horizon 2030, soit :
Réduire de 23% les consommations énergétiques du territoire.
Réduire de 41% les émissions de gaz à effet de serre.
Produire 32% de la consommation d'énergie du territoire en énergies renouvelables.

Ce plan fixe également des objectifs en termes de réduction des émissions de polluants atmosphériques. La CAPG s'est vu remettre officiellement le label 2 étoiles « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » par l'ADEME lors du Salon des Maires 2024 à Paris.

La visite annuelle du conseiller qui accompagne la CAPG dans son label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique - Climat Air Energie » a permis de mettre à jour le score d'évaluation de la CAPG. En 2024, il atteint 46.3%, soit +5% par rapport à 2023.

EN BREF

>> En 2024 17 véhicules de la collecte roulent au biocarburant. Le colza est l'ingrédient principal, la composition est 100% végétal et permet une réduction de 60% d'émissions de CO₂ et 80% de particules fines.



>> Poursuite du projet « Trajectoire 4 A - Adapter, Anticiper, Articuler, Ajuster » afin de concevoir des outils d'aide à la décision concernant la planification urbaine. Ainsi, en 2024 un outil de modélisation prospective des mobilités a été conçu par un consortium permettant de visualiser les impacts territoriaux des décisions de planification en matière de déplacements à différents horizons de temps.

>> A la suite de l'étude de diagnostic conduite par le SMIAGE Maralpin, un second volet, coconstruit avec les EPCI, a permis d'estimer les infrastructures nécessaires pour permettre aux agriculteurs d'utiliser une eau non potabilisée pour leur irrigation. Il s'agit de stockage, de REUTE ou de nouveaux captages.

>> La dématérialisation des autorisations d'urbanisme se poursuit. Les statistiques de la DDTM montrent que la CAPG est le premier établissement intercommunal au nombre d'autorisations d'urbanisme déposées de façon dématérialisée dans les Alpes-Maritimes.



>> Accompagnement des communes à la définition des zones d'accélération pour chaque type d'énergies renouvelables conformément au volet 'planification' de la loi APER, assurant une cohérence de la planification énergétique avec les documents de référence en vigueur tel que le SCOT et le PCAET.

Chiffres clés



Urbanisme & dématérialisation
De 2023 à 2024, à Grasse, le pourcentage des dossiers dématérialisés est passé de 42% à 69%, soit 1965 dossiers sur 2849 dossiers traités par le service urbanisme.



Utilisation de l'eau dans l'agriculture
14 millions d'euros sont estimés nécessaires pour satisfaire ce besoin.

OBJECTIF/15



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Les forêts sont un écosystème d'une valeur inestimable. La qualité de notre air (production d'oxygène par photosynthèse) comme de notre eau (alimentation des nappes phréatiques par les racines des arbres) en dépend. Préserver les écosystèmes terrestres, en luttant contre la déforestation, la désertification et la dégradation des terres est ainsi l'objectif principal de cet ODD.



Focus 1

Obtention du label Territoire Engagé pour la Nature (TEN)



En 2024 La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse été reconnue « Territoire engagé pour la nature ».

Cette reconnaissance nationale est portée en Région par l'Office Français de la Biodiversité, la Région Sud, la DREAL, la DRAAF et l'agence régionale de la biodiversité-environnement.

La CAPG devient ainsi l'un des rares Etablissement Public de Coopération

Intercommunale en Région Sud à venir renforcer la dynamique impulsée par les 62 collectivités déjà reconnues en région Sud, dont la ville de Grasse.

Cette distinction a été obtenue, grâce à la dynamique enclenchée depuis de nombreuses années, illustrée par la priorité donnée à l'éducation au développement durable, la conduite du Contrat de Transition Ecologique axé sur la biodiversité, l'animation du Projet Alimentaire Territorial centré sur l'agroécologie

et l'agriculture bio, ainsi que l'engagement à réaliser une stratégie biodiversité à l'échelle de la CAPG en 2024/2025.

5 projets ont intégré le plan d'actions TEN 2024-2027 :

- Définition et mise en œuvre de la stratégie Biodiversité de la CAPG.
- Restructuration d'un jardin public en jardin de pluie.
- Création d'un parcours pédagogique sur la biodiversité pour les scolaires.
- Mise en place d'une agence du foncier agricole (PAT).
- Développement des actions pour la transition agroécologique, le développement des écosystèmes locaux et de la biodiversité (PAT).

Focus 2

Réalisation d'une exposition sur les zones humides de la CAPG



Forte du constat que le Pays de Grasse est riche en zones humides (de par leur nombre et leur diversité) mais que ces milieux naturels souvent méconnus tendent à disparaître de plus en plus rapidement malgré les nombreux services qu'elles rendent à l'homme, la CAPG souhaite sensibiliser le public à la préservation de ce patrimoine naturel.

Création d'une exposition itinérante (avec la mise à disposition gracieuse à nos communes et partenaires) qui vise à faire découvrir la diversité des zones humides du Pays de Grasse, leurs rôles dans le cycle de l'eau et comme réservoirs de biodiversité, les services rendus, les menaces qui pèsent sur ces milieux fragiles et comment la CAPG œuvre à leur préservation.

5 panneaux sur 5 thèmes : Les zones humides du Pays de Grasse / Zones humides et utiles / Zones humides, espaces de vie / Zones humides, en danger / Zones humides, atouts pour le territoire.

Focus 3

Favoriser la sensibilisation et la préservation de la nature grâce à des rencontres et des événements

Tout au long de l'année, une programmation variée et des événements réguliers sont proposés dans les musées de la CAPG pour sensibiliser tous les publics à l'importance de respecter la nature et de mieux comprendre ses mécanismes essentiels.

On citera parmi les 20 événements organisés chaque année :

- Les rencontres botaniques sur la thématique « le jardin méditerranéen face aux changements climatiques ».
- En saison estivale, les nocturnes des JMIP et la Nuit des étoiles qui permet aux visiteurs de découvrir la vie des jardins le soir et la nuit en plus de la route céleste. Les nocturnes du jeudi, avec spectacles d'art vivant et visite du jardinier durent tout l'été.

- Les rendez-vous aux jardins sont l'occasion de présenter les projets aux visiteurs et de proposer des artistes.
- La Symbolique des Plantes : un projet EAC inter établissement initié à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art 2024
- Des élèves en arts appliqués, métiers d'art, métallerie, céramique, CAP Petite Enfance et commerce ont exploré les thèmes des jardins particuliers et de la symbolique des plantes, ont créé divers supports créatifs installés dans les jardins du MIP.
- Les bébés aux jardins : L'équipe de médiation accueille très régulièrement de mars à novembre, des assistantes maternelles autour de la découverte de la variété et de la richesse de la nature en lien avec une saison.
- Chantier Jeunes : pendant la première semaine des vacances de printemps 2024, un groupe de 20 jeunes a été accueilli dans les Jardins du MIP. Ils ont mis toute leur énergie et leur enthousiasme pour nous aider à défricher et à réaménager un espace de notre jardin. En échange, une médiatrice culturelle des musées, leur a présenté le riche patrimoine naturel conservé aux JMIP.
- Jardin pédagogique : dans le cadre de projets d'éducation à l'environnement, un carré jardiné est, chaque année, aménagé avec des enfants et/ou des jeunes présentant des troubles cognitifs et mentaux. En 2024-2025, le projet accueille les jeunes adultes en situation d'handicap de la SAT La Cardeline. Ils sont formés par notre chef jardiniers, préparent une partie du jardin pédagogique avant de transmettre à leur tour aux plus jeunes des écoles primaires de Mouans-Sartoux.



EN BREF



>> La CAPG soutient le développement d'une agriculture biologique en proposant à ses agriculteurs locataires des baux à clauses environnementales et cofinance les événements proposés par Agribio 06 : « De ferme en Ferme » chaque dernier week-end d'avril, « l'Été Bio c'est la Haut ! » tous les premiers dimanche de juillet à Collongues.

>> Afin d'aider à la compréhension et à la préservation de la biodiversité de notre territoire, 7 sorties nature ont de nouveau été organisées par notre association partenaire la LPO PACA.

>> Dans le cadre du programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé, et afin de lutter contre la pollution lumineuse, 2 Nocturnes du Pays de Grasse ont été organisées à Peymeinade et St Cézaire-sur-Siagne cette avec plusieurs temps forts : conférence, représentation théâtrale, planétarium, atelier enfants, exposition, observations du ciel et balades nocturnes.



>> La CAPG accompagne les ABC des communes de Peymeinade et du Tignet par la réalisation d'inventaires faune (oiseaux, libellules et papillons de jour) réalisés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Ces inventaires viennent compléter la connaissance acquise par les communes sur leur patrimoine naturel faune et flore.

>> Organisée le 25 mai aux Jardins du MIP, La Fête de la Nature a mis en avant une thématique porteuse et d'actualité : « La Fête de la nature se jette à l'eau ». De nombreuses animations autour de l'eau, de sa préservation et de sa biodiversité ont été proposées, telles que 1 balade le long du canal de la Siagne, la diffusion d'un film sur le monde karstique, des stands sur la biodiversité aquatique, une construction d'oyas et des animations pour enfants.

>> Dans le cadre du renouvellement du label «Refuge LPO» du JMIP, réalisation d'inventaires sur la faune existante par le biais de la LPO. L'objectif est de mieux connaître les espèces afin de mettre en place des mesures de gestion écologique adaptées au travers d'un plan de gestion et la réalisation d'aménagements favorables à la faune et à la flore (ex : spirale à insectes, mares...).

Chiffres clés



Médiation dans les musées
313 actions en 2024 auprès des publics.
14 activités proposées en moyenne
dans le programme



Agriculture biologique
A ce jour **23% des surfaces cultivées** de la CAPG sont **certifiées Bio**.



Fréquentation événements

- 2 Soirée Nocturnes - 350 participants,
- 4 balades de nuit - 96 participants,
- Sorties Nature : 154 participants,
- Fête de la Nature : 776 participants,
- Inventaires : 564 observations pour 109 espèces faune différentes.

OBJECTIF/16



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.



Focus 1

Les activités du Conseil de Développement

Organe consultatif composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs, il contribue à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales.

- La ruralité : Les communes rurales, font face à des défis communs, nécessitant une coopération renforcée avec l'intercommunalité et les institutions pour développer des solutions innovantes et durables, tout en préservant leur identité et leur qualité de vie. Afin de bien appréhender ces sujets, les membres du Conseil de Développement ont organisé leur séminaire du solstice d'été au Mas. L'ensemble des travaux de cette journée a fait l'objet d'un Essentiel.
- Les usages du numérique et les besoins du territoire : L'enquête menée par le Groupe de travail sur le développement numérique (juillet 2023 à avril 2024) auprès de 22 communes de la CAPG a permis d'identifier les usages et les besoins numériques du territoire. Ses objectifs incluent l'amélioration de l'interopérabilité des outils numériques, leur meilleure diffusion et une communication renforcée, tout en privilégiant le contact humain et en évitant de faire du numérique une finalité.
- La cybersécurité : Le Conseil de Développement (CdD) a été saisi sur la question de la cybersécurité pour les collectivités territoriales. Un groupe de travail a été formé pour élaborer des recommandations concrètes, qui feront l'objet d'une présentation aux élus et la publication d'un Essentiel en début d'année 2025.



OBJECTIF/17

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

L'atteinte des ODD ne pourra se faire en laissant les acteurs agir isolément chacun dans son domaine. Les ODD proposent un agenda intégré et universel. En ce sens, l'ODD n°17, centré sur le développement des partenariats constitue une véritable clef de voûte de l'édifice d'ensemble tant, ainsi que le souligne l'ONU, les « partenariats multipartites seront essentiels pour tirer parti des interconnexions entre les ODD.



EN BREF

>> Au 1^{er} avril 2024, la CAPG et la Ville de Grasse ont mutualisé le service Parc automobile en vue d'optimiser les ressources sur ce secteur. Dans le cadre, un service commun a été constitué et 8 agents de la VDG ont été transférés vers la CAPG. En juin 2024, la CAPG a élargi ce même service commun à l'ensemble des communes membres qui le souhaitait. 16 communes ont adhéré à ce service commun du parc automobile.



>> Lancement du Réseau Intercommunal de Prévention des Violences IntraFamiliales caractérisé par un fort partenariat entre la CAPG, le Parquet de Grasse, le Tribunal judiciaire de Grasse, l'ADRET, le Département des Alpes-Maritimes.

>> Afin d'engager le changement du système alimentaire, le PAT du Pays de Grasse collabore à de nombreuses échelles : travail à l'échelle régionale avec les PATS de PACA et la Co'Alim, travail à l'échelle départementale au sein de l'interPAT, travail à l'échelle local avec les PAT de Saint-Vallier-de-Thiery et Mouans-Sartoux. De plus, dans le cadre de la labellisation de niveau 2 « PAT en action », la CAPG a signé des chartes de co-engagement avec ses partenaires pour la réalisation des objectifs.

>> La CAPG a signé une convention de partenariat avec la société Voltalis pour le déploiement gratuit de thermostats connectés sur les chauffages électriques dans les bâtiments publics et privés sur le territoire. L'objectif fixé est d'équiper 1 500 foyers en 3 ans.



>> La Conférence Intercommunale du Logement (CIL), instance de coordination regroupant l'ensemble des acteurs de l'habitat et du logement, s'est engagée au travers de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), à :

- Faire évoluer les méthodes de travail et conforter la coordination entre les partenaires.
- Spécifier les mécanismes de gestion et d'attributions des logements en et hors QPV,

en portant une attention particulière au logement des publics prioritaires.

Chiffres clés



Prévention des violences

- 150 partenaires mobilisés sur le territoire
 - 1 Groupe de travail mené.
 - 1 réunion/formation sur l'information préoccupante.
 - 1 spectacle et des actions menées dans le cadre du mois de novembre.



Partenariats PAT 35 chartes de co-engagements signées.



Mutualisation

- 5 services communs (Direction Générale, instruction urbanisme, planification urbaine, services techniques et parc automobile).
- 13 conventions de mises à disposition de services.
 - 4 mises à disposition de matériel.
 - 1 convention de gestion.



Rapport Développement Durable du Pays de Grasse - Année 2024

Conception :
Service Communication du Pays de Grasse

Crédits photos :
©hoch3fotografie sur www.unsplash.fr -
Février 2024



**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU CADRE DE VIE
DU PAYS DE GRASSE :**



04 97 05 22 58



environnement@paysdegrasse.fr

Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse
57 Avenue Pierre Sébard
06130 GRASSE
04 97 05 22 00
www.paysdegrasse.fr



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

SUIVEZ-NOUS !

